



F

O

Quartier Neder-over-Heembeek

Détail de l'ordre du jour

Jeudi 19 février à 20h15, Athénée des Pagodes,
Rue de Beyseghem, 141 - 1120 Bruxelles (lieu, sous réserve).

Ce document est un document interne de travail à destination de l'administration et du Collège de la Ville.

Copie est envoyée aux personnes présentes lors de la réunion.

Il a pour but de préparer le Forum. Prière de ne pas diffuser.

Point à l'ordre du jour

Plan logement : le point sur le dossier.

Remarques de comités ou associations

DEMANDE DE FAIRE LE POINT SUR CE DOSSIER, ET NOTAMMENT SUR LES ASPECTS SUIVANTS

- Où en est le plan dans son exécution ? (tant pour les logements de la Ville que ceux de la Région, notamment avec le dossier du Molenblok).
- Demande d'une mise en place d'une coordination réunissant les habitants, les urbanistes et les architectes. Cela aiderait la participation citoyenne.
- Calendrier estimatif de la mise en place des infrastructures devant être créées avec l'exécution du plan logement, à savoir : les crèches, les écoles, les commerces de proximité et le besoin de parking pour les commerces, les voiries, les transports en commun (bus 53), l'espace culturel, le bureau administratif, des espaces de loisirs - parc pour les habitants alors qu'il en manque déjà pour la population actuelle, etc.
- Répartition des nouvelles populations.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Maison de la Participation

Bd Anspach 13
1000 Bruxelles
☎ 02.279.21.30 – Fax 02.279.21.39.
org.particip@brucity.be

www.brucity.be



ORGANISATION

Relations publiques

Maison de la Participation

ORGANISATIE

Public relations

Huis van de Participatie

Conclusion de l'étude sociodémographique réalisée.

PRÉCISIONS

- Concernant les parcs : faute de bancs au Parc à Versailles (rue Beyseghem), les mamans occupent les jeux pour enfants, elles n'ont pas d'endroit où s'asseoir. Ne peut-on aménager des bancs ?
- Concernant les transports en commun : augmenter la fréquence du bus 53 pour desservir les nouveaux logements.
- L'un des comités a envoyé les remarques suivantes : Nous constatons par ailleurs que le site www.1000logementsbruxelles.be n'est absolument pas actualisé contrairement à ce qui avait été annoncé. Qu'en est-il ? En effet, d'après nos informations les projets sont résolument entrés dans leur phase d'exécution.

Politique de la jeunesse : 3 à 6 ans et adolescents.

Depuis l'arrêt des activités de la maison des enfants qui étaient appréciées pour la tranche d'âge à partir de 6 ans, il n'y a plus d'autre possibilité que des garderies pour les familles en période de vacances. Il manque aussi des activités de 3 à 6 ans.

Pour les jeunes adolescents et les plus âgés, autour de la cité Versailles, il n'y a rien comme lieu et comme activité. Même l'accès aux infrastructures sportives est remis en cause par l'une des personnes présentes. De son expérience, il a été impossible de disposer des infrastructures pour monter une équipe de mini-foot de la cité. Ils ont dû aller jusque Watermael-Boitsfort. Comment se gère l'accès des infrastructures au service jeunesse ?

Dans le Val-Marie on trouve une offre mais la demande est bien plus importante ? Comment s'occuper des jeunes et ne pas les voir traîner si il n'y pas de lieu pour se réunir et avoir des activités ? Quelle politique à la Ville pour les jeunes à NOH, autour de Versailles ?

Gestion du trafic des camions

- Quelles sont les perspectives de gestion du trafic des camions avec le projet BILC ?
- Par ailleurs, les problèmes sont déjà présents : Le trafic est déjà important et dès qu'il y a des travaux comme cela est le cas à la chaussée de Vilvoorde, la rue des Faïnes est surchargée. (Problème qui serait amplifié par une signalisation défailante.)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Maison de la Participation

Bd Anspach 13
1000 Bruxelles
☎ 02.279.21.30 – Fax 02.279.21.39.
org.particip@brucity.be

www.brucity.be



ORGANISATION

Relations publiques

Maison de la Participation

ORGANISATIE

Public relations

Huis van de Participatie

- D'autre part, malgré les panneaux d'interdiction de stationnement qui concernent les camions de plus de 3 tonnes, autour de la rue des Faïnes, nombreux sont les camions qui stationnent. Outre l'occupation illégale de l'espace, une autre nuisance est à signaler : ils démarrent souvent autour de 5 heures du matin, ce qui dérange les riverains. Est-il, du reste, exact que la police autorise ce stationnement devant des terrains non bâtis ?
- Les problèmes du garage BAS demeurent comme ils ont déjà été signalés depuis des années. Cette entreprise a introduit des demandes de permis d'urbanisme et d'environnement mais rien n'a changé. L'occupation des voiries à la rue des Faïnes est permanente. L'IBGE n'est pas intervenue.
- La rue des Faïnes connaît enfin des problèmes de vitesse, les voitures frôleraient les 100 km/h à la descente.
- Pour résoudre le problème de parking que connaîtrait le quartier, demande de mettre du parking en épis à la rue des Faïnes.
- Concernant les problèmes de trafic, pourquoi ne pas améliorer le passage entre la chaussée de Vilvorde et l'avenue de Vilvorde via le pont de Buda ?

Port de Bruxelles : quelles retombées du développement économique ?

Le Port de Bruxelles constitue un atout pour le développement économique de NOH. Mais les habitants en retirent-ils des avantages, notamment sur le plan de l'emploi ? Quelle synergie est-elle mise en place pour faciliter la mise à l'emploi des chômeurs de NOH ?

Certaines personnes ont l'impression qu'on réserve des projets (piscine de plein air, port de plaisance) pour la partie du bassin Beco et alors que les industries polluantes se retrouveraient à NOH. Y a-t-il une politique en ce sens au sein de la Ville ? Pourquoi les bateaux de plaisance semblent mis à l'écart ?

Développement de Neder-over-Heembeek

DÉVELOPPEMENT DURABLE : AGENDA 21 ET URBACT 2

Agenda 21: Neder-over-Heembeek a participé à des propositions concernant la gestion de l'eau en terme de percolation dans les endroits imperméabilisés et aussi au niveau des effets retardateurs des écoulements des pluies torrentielles afin de préserver les habitations des inondations.

Dans le prolongement des fiches de la Ville pour l'agenda 21, les habitants proposent des applications concrètes des

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Maison de la Participation

Bd Anspach 13
1000 Bruxelles
☎ 02.279.21.30 – Fax 02.279.21.39.
org.particip@brucity.be
www.brucity.be



ORGANISATION

Relations publiques

Maison de la Participation

ORGANISATIE

Public relations

Huis van de Participatie

recommandations qui s'y trouvent. Quelles suites la Ville va-t-elle donner à ces propositions et à son agenda 21 ?

Urbact 2 : la Ville prend part à ce projet de réseau de 11 villes européennes et a décidé de mener dans ce cadre une action sur Neder-over-Heembeek. Peut-on présenter au cours du forum les objectifs du projet de la Ville sur NOH ?

DEMANDE À LA VILLE DE RÉFLECHIR À COMMENT VALORISER NOH PAR UNE DIMENSION DE TOURISME DURABLE QUI TIRE PARTIE AVEC COHÉRENCE DE DIFFÉRENTS PROJETS EN COURS OU EXISTANTS

- Des éléments objectifs et actuels sont en place ou en passe de l'être : le centre sportif et la piscine, la ferme Nos Pilifs, Sortilèges, itinéraire et activités de la Promenade Verte de NOH, débarcadère en face de la rue de Meudon, patrimoine et parcs de NOH
- Parc forestier du Craetbos à aménager, projet du Bois St-Landry.
- Projet du bois du Val du Bois des Béguines.
- Aménagement de la Cressonnière royale.

Demande de tenir compte du lien entre ces projets et les questions d'emploi, de commerce, d'usage social et d'amélioration environnementale ?

Autres remarques :

- Un ensemble de personnes présentes soulignent qu'un des deux centres sportifs est sous-exploité.
- Par ailleurs, une demande est faite sur la possibilité de réaliser une navette fluviale vers le centre ville, partant du projet de débarcadère et du constat des problèmes de mobilité, notamment entre 7 à 8 h 45 du matin.
- Parc Meudon : ne peut-on mieux l'entretenir ? Ou même améliorer le parc avec l'IBGE ? Comme c'est le cas du parc Josaphat à Schaerbeek.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LOMBARTZYDE, DE LA RUE WARANDEVELD, DE LA CIRCULATION ET DES PARKINGS DU "QUARTIER PISCINE" :

Suivant l'un des comités, « Monsieur l'échevin Christian Ceux a annoncé que la demande de permis d'urbanisme serait déposée au mois de décembre 2008 et que le financement est inscrit au budget 2009 de la Ville de Bruxelles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Maison de la Participation

Bd Anspach 13
1000 Bruxelles
☎ 02.279.21.30 – Fax 02.279.21.39.
org.particip@brucity.be

www.brucity.be



ORGANISATION

Relations publiques
Maison de la Participation

ORGANISATIE

Public relations
Huis van de Participatie



N'ayant aucune nouvelle information, est-il possible de connaître :

- l'état d'avancement de ce dossier,
- la confirmation de l'inscription budgétaire de son financement,
- les modalités d'informations et de concertation avec les habitants. »

Divers : pollution des sols, information de la Ville, STIB, sécurité...

DEMANDE D'INFORMATION SUR LA POLLUTION DES SOLS

Suivant l'IBGE, nombre de sols seraient pollués à NOH avec des problèmes qui relèvent de risques « Seveso ». Peut-on inviter l'IBGE au forum afin de faire le point sur la pollution, les risques pour les habitants et les mesures qui sont prises ?

Par ailleurs, certaines personnes présentes à la réunion émettent un doute quant à la réelle dépollution du sol du site Carkoke. A-t-on des garanties de cet « assainissement » ? Les habitants n'ont observé qu'un simple déplacement de terres sans évacuation.

INFORMATION : METTRE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE LES AVIS DES COMMISSIONS DE CONCERTATION D'URBANISME ET PLUS TÔT LES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL COMMUNAL

Si les avis d'enquête publique d'urbanisme ont été mis sur le site, et qu'ainsi la communication s'est améliorée, les comités demandent quelques autres améliorations :

- Trouver un moyen de rendre possible l'introduction par Internet (par le site) d'une demande d'audition à la commission de concertation,
- Recevoir les résultats des délibérations de cette commission, ou mettre sur le site la « notification du Permis d'urbanisme et des remarques et conditions particulières qui sont exigées (...) » Et cela pour permettre aux riverains de connaître ces conditions avant que les travaux ne débutent réellement.
- Les avis d'enquête d'environnement seraient quant à eu mal renseignés au centre administratif.
- N'y a-t-il pas moyen de mettre en place un système d'information de toutes le demandes de permis afin d'être tenu informé autrement que par les affiches

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Maison de la Participation

Bd Anspach 13
1000 Bruxelles
☎ 02.279.21.30 – Fax 02.279.21.39.
org.particip@brucity.be
www.brucity.be

**ORGANISATION**

Relations publiques

Maison de la Participation

ORGANISATIE

Public relations

Huis van de Participatie

officielles ? Une sorte de valve avait été prévue à NOH (à l'église Peter Benoit (?)) mais cela n'a pas été longtemps utilisé.

Le site de la Ville met en ligne les procès-verbaux des conseils communaux avec six mois de retard. Pourquoi ? N'y a-t-il pas moyen de réduire ce délai ?

BUS 47 ET AUTRES DEMANDES LIÉES AU RÉSEAU STIB

Au sujet de l'Aménagement d'un "terminus du bus 47" et de l'arrêt "Heembeek", avenue des Croix de Feu, l'un des comités nous a envoyé par email les observations suivantes :

- Pouvez-vous préciser si le permis d'urbanisme a été accordé ? Dans l'affirmative quand est prévu le début des travaux ? Si la réalisation de ce terminus et le réaménagement de l'arrêt Heembeek signifie à moyen terme la suppression de la prolongation du Bus 47 vers le centre ville ?
- En complément : les abris bus aux arrêts Heembeek et Buissonnets ainsi que l'état de propreté de ces espaces sont très dégradés. À certains endroits les barrières de protection sont même manquantes.
- Même si ces infrastructures font l'objet d'actes de vandalisme, quelles sont les mesures prises par la Ville de Bruxelles, la STIB et la Région pour rénover et entretenir les équipements de ces arrêts très fréquentés. Aujourd'hui ils semblent être abandonnés.
- Reste aussi l'éclairage et la signalisation du passage pour piétons permettant aux utilisateurs des transports en communs de traverser les voies latérales et principales de l'avenue des Croix de feu en toute sécurité. Cela reste encore très confus d'une part à cause du manque de visibilité du passage pour piétons et en l'absence de feux de rappels pour les automobilistes venant de la rue de Heembeek et se dirigeant vers le Pont Van Praet.

SÉCURITÉ : OUVERTURE DU COMMISSARIAT ET PRÉSENCE DE LA POLICE

Selon certaines personnes, le Bourgmestre aurait promis d'ouvrir le commissariat 24/24h. Qu'en est-il de la durée d'ouverture du commissariat ? On parle parallèlement d'un problème de sous-effectif policier pour NOH, Laeken et Haren

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Maison de la Participation

Bd Anspach 13
1000 Bruxelles
☎ 02.279.21.30 – Fax 02.279.21.39.
org.particip@brucity.be

www.brucity.be



ORGANISATION

Relations publiques

Maison de la Participation

ORGANISATIE

Public relations

Huis van de Participatie

notamment la nuit, qu'en est-il de cette question ? Que fait la Ville sur ce dossier ?

GESTION DES « GENS DU VOYAGE »

Comme à l'hôpital militaire il n'y a plus moyen de s'arrêter, certaines personnes itinérantes se sont installées sur le terrain où avait été proposé le projet BioFuel. L'offre à Haren ne suffit pas et ces personnes viennent s'arrêter à NOH. Les riverains sont mécontents et les méfiances ou rumeurs sont exprimées à leur sujet. Comment la Ville gère-t-elle ce dossier ? Comment justifie-t-elle son choix d'offrir la possibilité à ces personnes de venir sur son territoire alors que rien n'est fait par les autres communes de la Région ? On prétend qu'en outre il y aurait deux « familles » qui ne s'apprécient pas et qu'il est absurde de les mettre ensemble sur le même terrain.

PASSAGE PIÉTON DANGEREUX

Sur l'avenue de Versailles, afin de limiter la vitesse, on a créé une chicane avec deux passages cloutés à l'entrée comme à la sortie de la chicane. La visibilité y est très mauvaise surtout quand les arbres portent leurs feuilles et les passages sont mal éclairés. Ajouté au fait que la vitesse demeure élevée, ces deux passages piétons sont dangereux.

Débat

AVIONS

Parce que les habitants de NOH rouspètent moins que les habitants du sud de la Région de Bruxelles-Capitale, ils sont moins entendus dans la problématique du survol des avions. Or, suivant l'IBGE, NOH est autant exposé que le sud de la Région aux nuisances sonores. La Ville ne peut-elle peser sur ce débat pour dénoncer ce déséquilibre ? Par ailleurs, certains habitants ayant cherché à prendre part aux débats, dénoncent un débat manipulé : on bloque le débat sur les nuisances sonores en ne parlant que des couloirs aériens qui divisent les habitants mais on interdit le débat sur les vols de nuits et le fait d'imposer des normes de bruits d'avion. La Ville ne peut-elle pas remettre le débat sur ces autres aspects qui verraient moins de disputes entre habitants des différentes zones de la Région et qui donnent les moyens aux négociateurs de justifier leurs décisions ?

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Maison de la Participation

Bd Anspach 13
1000 Bruxelles
☎ 02.279.21.30 – Fax 02.279.21.39.
org.particip@brucity.be

www.brucity.be

30/01/2009 10:06



ORGANISATION

Relations publiques

Maison de la Participation

ORGANISATIE

Public relations

Huis van de Participatie

PROPRETÉ

Dans les logements sociaux à Versailles, les problèmes de dépôts clandestins sont permanents. Près des containers on retrouve constamment des dépôts de gravats, briques, meubles. Ça se passe la nuit. La situation est très délicate pour les habitants, que fait la Ville ?

Notes préparation du Forum Quartier Neder-over-Heembeek du 13/01/2009, avec :

- S. Kryemadhi, Cabinet de l'échevin.
- C. Lazarou, Maison de la Participation.
- S. Van Donghen, asbl BRAVVO.
- M-J Scalliet, comité des Faïnes.
- O. De Meijts et M-L De Backer, Comité de quartier Heembeek Reste – Heembeek Blijft.
- G. Debongnie, Promenade Verte NOH.
- P. Pien et N. Malengreau, Ligue des Familles.
- C. Van Rymentant, CPAS de Bruxelles, Département Communication et Organisation.
- M. Aït El Cadi, Conseil consultatif des locataires de Lorebru & PAC NOH.
- N. Truggelaar, Maison de quartier Rossignol, excusée.
- Pierre Hargot, Comité du Quartier Piscine à Neder-Over-Heembeek, excusé (réactions par e-mail).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Maison de la Participation

Bd Anspach 13
1000 Bruxelles
☎ 02.279.21.30 – Fax 02.279.21.39.
org.particip@brucity.be

www.brucity.be